

## Conseil d'établissement

### Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Saint-Isaac-Jogues tenue le jeudi 17 février 2022 à 18 h 30 via Teams

<b>Type de réunion</b>	Mensuelle régulière																
<b>Animateur</b>	Odile Saint-Louis																
<b>Greffière</b>	Marie-Pier Morand																
<b>Présents</b>	<table> <tr> <td>Odile Saint-Louis</td> <td>Claire Baujard</td> </tr> <tr> <td>Catherine Fortin</td> <td>Amélie Duveau</td> </tr> <tr> <td>Mariève Cadoret</td> <td>Kim Bouchard</td> </tr> <tr> <td>Houria Amri</td> <td>Diane Pelletier</td> </tr> <tr> <td>Marie-Claude Ménard</td> <td>Abdelhamid Said Hadj</td> </tr> <tr> <td>Ouswa Rekik</td> <td>Nancy Carmel</td> </tr> <tr> <td>Marc Robillard</td> <td>Marie-Pier Morand</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Nancy Riendeau</td> </tr> </table>	Odile Saint-Louis	Claire Baujard	Catherine Fortin	Amélie Duveau	Mariève Cadoret	Kim Bouchard	Houria Amri	Diane Pelletier	Marie-Claude Ménard	Abdelhamid Said Hadj	Ouswa Rekik	Nancy Carmel	Marc Robillard	Marie-Pier Morand		Nancy Riendeau
Odile Saint-Louis	Claire Baujard																
Catherine Fortin	Amélie Duveau																
Mariève Cadoret	Kim Bouchard																
Houria Amri	Diane Pelletier																
Marie-Claude Ménard	Abdelhamid Said Hadj																
Ouswa Rekik	Nancy Carmel																
Marc Robillard	Marie-Pier Morand																
	Nancy Riendeau																
<b>Observateur</b>	Aucun																
<b>Absents</b>	Isabelle Renaud Nathalie Picard																

#### Ouverture de la réunion à 18h40

Ouverture de la rencontre à 18h40, il y a quorum (5 parents présents).

#### 1- Adoption de l'ordre du jour

Abdelhamid Said Hadj propose, Claire Baujard appuie. Adopté à l'unanimité.

#### 2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2022

Diane Pelletier propose, Marie-Ève Cadoret appuie. Adopté à l'unanimité.

#### 3- Parole au public

Pas de public

#### 4- Mot de la présidente

Madame Odile St-Louis fait un suivi sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement. Tous les membres présents du CÉ ont suivi la formation, un membre nommé qu'il doit remplir le formulaire attestant que la formation a bien été effectuée.

La présidente présente aussi une lettre reçue d'un parent en lien avec l'anglais intensif et ses inquiétudes liées aux services offerts pour les élèves en difficulté afin de les soutenir pendant cette année scolaire. Le sujet sera abordé pendant le point *Organisation scolaire 2022-2023 – Grilles-matières*.

#### 5- Mot de la direction

<p>Approbation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sorties éducatives</b> Marie-Pier Morand présente 3 activités à faire approuver par le conseil d'établissement. <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Groupe 004 (préscolaire): Raconte-moi ton parc.</b> Projet artistique et culturel avec l'école montréalaise. Aucun frais à déboursier par l'école pour cette activité. Dates à déterminer.</li> <li>2. <b>Groupe 221 (4e année): À la découverte de la nature.</b> Ateliers avec la Ruelle de l'Avenir. Aucun frais à déboursier par l'école pour cette activité. Les dates sont le 1er février, le 8 février, le 15 février, le 22 février, le 8 mars, le 15 mars, le 22 mars, le 29 mars, le 5 avril et le 12 avril.</li> <li>3. <b>Groupes 313 et 314 (5e année): Quand le jeu raconte.</b> Projet artistique et culturel avec l'école montréalaise. Aucun frais à déboursier par l'école pour cette activité. Les dates sont le 29 mars, le 5 avril, le 13 avril, le 26 avril, le 3 mai et le 10 mai.</li> </ol> Abdelhamid Said Hadj propose, Diane Pelletier appuie. </li> <li>- <b>Mesures dédiées</b> La direction présente, dans le budget, les différentes mesures et les sommes dédiées en expliquant ce à quoi servent ces mesures. Le conseil d'établissement a le mandat de vérifier que l'école a bien reçu les sommes du Ministère et que celles-ci ont été déposées dans les fonds de l'école. La résolution du conseil d'établissement scolaire sur la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées sera signée par la présidente du CÉ et la greffière. Nancy Carmel propose, Marie-Claude Ménard appuie. </li> <li>- <b>Photo scolaire</b> La direction doit faire approuver aux membres du conseil d'établissement la compagnie qui s'occupera des photos scolaires pour l'année 2022-2023. Les parents sont questionnés par rapport à leur satisfaction envers la compagnie <i>La pomme verte</i>, qui s'est occupée des photos pour l'année scolaire 2021-2022. Les parents étant satisfaits, l'école ira de l'avant avec la même entreprise pour l'an prochain. Catherine Fortin propose, Diane Pelletier appuie. </li> </ul>
--------------------	--

<p>Information</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organisation scolaire 2022-2023 – Grilles-matières</b> La direction informe les membres du CÉ que des démarches consultatives sont en cours présentement auprès du personnel enseignant afin de déterminer les grilles-matières pour l'année scolaire 2022-2023. La direction présente aussi le portrait actuel de la cohorte d'élèves qui sera en 6e année l'an prochain. Étant donné le taux élevé d'élèves en échec ou à risque (60-69%), l'équipe-école est en recherche de pistes de solutions, et ces dernières seront présentées aux membres du conseil d'établissement en même temps que la grille-matière lors de la prochaine rencontre.</li>   <li>- <b>Situation actuelle COVID</b> La direction présente le portrait actuel de la situation de la COVID dans l'école. En ce moment, 4 élèves sont atteints de la COVID et 4 élèves sont retirés préventivement. Tous les enseignants sont présents et les affectations lors d'absences sont toujours comblées. On constate donc que la situation s'améliore. Il est nommé que le taux d'absentéisme est plus élevé pour le personnel du service de garde. Cependant, les éducatrices absentes sont remplacées, et s'il n'y a pas de remplaçant, une réorganisation des groupes est effectuée. La direction informe aussi les membres du CÉ que des tests rapides seront distribués aux élèves avant la semaine de relâche. Finalement, la direction nomme que les lecteurs de CO2 seront installés dans les locaux prochainement.</li>   <li>- <b>Budget</b> La direction présente le budget actuel aux membres du conseil d'établissement.</li>   <li>- <b>Agenda</b> Les membres du conseil d'établissement sont informés que l'école fera affaire avec un fournisseur homologué du CSSDM pour les agendas de l'année scolaire 2022-2023, soit <i>Reprodoc</i>, puisque la soumission de cette entreprise était la moins dispendieuse</li>   <li>- <b>Formation pour les parents</b> La direction informe les membres du conseil d'établissement qu'il reste actuellement 264\$ pour offrir de la formation aux parents. Les parents partagent aussi leurs commentaires sur l'atelier parents-enfants au sujet de l'anxiété qui a eu lieu récemment. Il est nommé que l'activité a été très positive pour les familles, et qu'elle a permis d'ouvrir un dialogue à la maison. La formule a aussi été appréciée par les parents présents.</li>   <li>- <b>Suivi HopHop</b> La mise en place de l'application HopHop sera reportée à l'an prochain tel que nommé par la direction.</li> </ul>
--------------------	--



**École Saint-Isaac-Jogues**

9355, avenue De Galinée  
Montréal (Québec) H2M 2A7  
Téléphone : 514 596-5454  
Télécopieur : 514 596-5458

## **6- Service de garde**

Mme Diane Pelletier informe les parents que la journée pédagogique du 15 février a été appréciée par les élèves, et elle encourage les membres du CÉ à partager avec elle leurs idées pour de futures thématiques.

La direction informe aussi les membres du CÉ qu'une disposition au niveau de la convention des enseignants aura un impact l'an prochain sur la tâche des éducatrices, puisque ces dernières se verront donner une portion de tâche de surveillance.

Un comité sera formé au service de garde sur lequel se trouveront des éducatrices et Monsieur Tomas en vue de trouver la meilleure façon d'utiliser le budget et de confectionner les postes.

## **7- Délégué au CCP**

Mme Odile St-Louis nomme qu'il n'y a pas eu de rencontre du CCP depuis le dernier conseil d'établissement. Mme Mariève Cadoret sera présente à la prochaine rencontre.

## **8- Mot de l'OPP**

Pas de point

## **9- Membres de la communauté**

M. Marc Robillard - Loisirs Sophie-Barat (LSB)

Monsieur Robillard informe les membres de la possibilité d'accueillir, pour l'animation des journées pédagogiques de l'école, des jeunes qui suivent présentement une formation pour devenir animateurs de camp de jour.

Il informe aussi les membres du conseil d'établissement que le camp de jour offrira quelques semaines gratuites à certaines familles ciblées par l'école.

Ouswa Rekik – Entre-maisons

Mme Ouswa Rekik informe le CÉ que les locaux sont ouverts pour les journées pédagogiques afin d'accueillir les jeunes.

## **10- Varia**

**11- Levée de l'assemblée : 20h44**

**12- Prochaine rencontre : 23 mars 2022**

**13- Levée de l'assemblée :**



**École Saint-Isaac-Jogues**

9355, avenue De Galinée  
Montréal (Québec) H2M 2A7  
Téléphone : 514 596-5454  
Télécopieur : 514 596-5458

---

Marie-Pier Morand, greffière

---

Odile Saint-Louis, présidente du conseil d'établissement

---

Nancy Riendeau, directrice